



### ■ PRODUCTIVITÉ

La France se situe au deuxième rang mondial des rendements de blé dur, après le Mexique.

### ■ QUALITÉ

Une teneur en protéines élevée contribue à la structuration des pâtes.

### ■ COMPÉTITIVITÉ

Le blé dur est affecté par des contraintes biotiques (maladies) élevées.

## BLÉ DUR

La France a trois importants concurrents, le Canada, le Mexique et les États-Unis, et trois principaux acheteurs, l'Italie, le Benelux et l'Algérie. Si l'un ou l'autre de ces acteurs fait défaut, les prix s'affolent.



© J.-Y. Maurias - ARVALIS - Institut du végétal

## MARCHÉ MONDIAL

# LE BLÉ DUR FRANÇAIS a des places à prendre

**Le marché mondial du blé dur reste très sensible aux variations de l'offre du principal producteur : le Canada. L'export représente le principal débouché des blés durs français ; pour 2017, la production française devrait se redresser par rapport à la période 2014-2016.**

**D**epuis une dizaine d'années, la production mondiale de blé dur oscille entre 35 et 41 millions de tonnes (Mt). Cela en fait la sixième céréale produite dans le monde, très loin derrière le maïs grain (environ 900 Mt/an en moyenne sur dix ans) et le blé tendre (environ 690 Mt/an en moyenne sur dix ans). Contrairement à ces deux cultures, dont la production mondiale a progressé respectivement de +20 et +10 % au cours des dix dernières années, celle du blé dur est restée stable.

### Deux importants producteurs...

Le blé dur, essentiellement destiné à la fabrication des pâtes alimentaires et du couscous, est une matière première peu substituable dont la

production est très concentrée (*tableau 1*). Six pays produisent plus de 50 % du blé dur mondial mais deux, le Canada et l'Italie, en réalisent 25 %. Du fait de cette domination du marché, le moindre événement concernant la production dans ces pays a des répercussions sur les prix. La grande majorité des pays producteurs font partie de l'hémisphère nord (hormis l'Australie). Les récoltes sont échelonnées de mai (pour le Mexique et le Maghreb) à octobre (pour le Canada), ce qui impacte l'approvisionnement et la fluidité du marché.

Comme pour le blé tendre, les échanges commerciaux représentent 23 % de la production mondiale, soit 8,7 Mt/an (moyenne 2013-2015). Ce chiffre est en progression de 3 % depuis 2013 par rapport aux dix dernières années. Certaines zones faiblement consommatrices (Canada, Mexique)

**PRODUCTION : la France se place au 9<sup>e</sup> rang**

Principaux pays producteurs	Production moyenne (en millions de tonnes)	Part de la production mondiale
Canada	5,7	15 %
Italie	4	11 %
Turquie	3,8	10 %
Mexique	2,3	6 %
Kazakhstan	2	5 %
Algérie	2	5 %
Maroc	1,9	5 %
USA	1,8	5 %
France	1,7	4,5 %
Australie	0,5	1 %

**Tableau 1 : Production moyenne des principaux pays producteurs de blé dur sur 2013-2015.** Un quart de la production mondiale est le fait de deux pays. Source : IGC, Stratégie Grains et FranceAgriMer.

ont développé leur production au profit de zones dont la consommation a augmenté plus rapidement que leur production (Maghreb) ; d'autres zones, telle l'Europe, ont vu leur niveau de production décroître tout en maintenant un niveau de consommation quasi stable.

Concernant ces échanges, le Canada assure le leadership de l'approvisionnement du marché, avec 56 % des exportations mondiales ; le Mexique prend la deuxième place, avec 15 %. De nouveaux pays apparaissent régulièrement à l'export (Kazakhstan, Russie, Slovaquie, pays d'Europe Centrale...), avec des quantités modestes mais qui assurent une certaine « liquidité » au marché dans des périodes où les exportateurs historiques sont moins présents (*encadré*).

**...et trois grands acheteurs**

Du côté des achats, on trouve trois acteurs majeurs : l'Union européenne (très majoritairement l'Italie), l'Algérie et le Maroc. À eux trois, ils totalisent plus de 55 % des besoins mondiaux.

La France, avec 1,65 Mt<sup>(1)</sup> représente désormais un peu moins de 5 % de la production mondiale (contre 6,5 % entre 2010 et 2012), mais 22 % de la production européenne : c'est le 2<sup>e</sup> producteur européen après l'Italie. Depuis 2014, la surface de blé dur française a regagné 100 000 ha en s'établissant à 380 000 ha en 2017, mais elle était à 500 000 ha en 2010. La baisse de la sole blé dur en 2013 et 2014 est à imputer à un manque de compétitivité par rapport au blé tendre (récolte 2012 et 2013), à une baisse de la rentabilité de la culture sur certaines zones de production et à la recrudescence des problèmes liés aux mosaïques.

Concernant la productivité, avec un rendement moyen d'environ 5,4 t/ha<sup>(1)</sup>, la France se classe au deuxième rang mondial juste derrière le Mexique

**Le marché aujourd'hui : une situation lourde mais en voie d'amélioration**

Pour la deuxième année consécutive, la production mondiale 2016 de blé dur dépasse la consommation grâce à des récoltes record au Canada, aux États-Unis, au Mexique et en Europe (Italie et Grèce). Toutefois le niveau de qualité de la récolte 2016 est très décevant, notamment au Canada et dans une moindre mesure aux États-Unis et en France. Cela a eu un impact sur les débouchés de ces pays ; ainsi, au Canada, les utilisations animales et pour du biocarburant ont augmenté.

La récolte atypique de 2016 a aussi des conséquences sur les niveaux de stocks, en quantité et en qualité. Au 30 juin 2017, les stocks mondiaux devraient atteindre 10,9 Mt soit +15 % par rapport à fin juin 2015 et +45 % par rapport à la moyenne quinquennale. Pour la récolte 2017, la production mondiale baisserait de 1 à 3 Mt sous les effets conjugués d'une baisse des surfaces (-15 à -20 % au Canada et aux États-Unis, -7 % en Italie, -3 % en France) et probablement des rendements. La zone Afrique du Nord devrait cependant voir sa production remonter par rapport à 2016.

Côté consommation, seule une réduction des débouchés en alimentation animale est prévue à ce jour. Les stocks des principaux exportateurs pourraient donc se réduire sur 2017-2018, mais le ratio stocks/consommation devrait rester supérieur à 30 % pour les principaux pays exportateurs. Une fois de plus, la situation canadienne sera un élément déterminant de l'évolution future des cours mondiaux.

(environ 6,5 t/ha, surface irriguée en totalité) tandis que le Canada, l'Italie et les États-Unis ont des rendements moyens autour de 3 t/ha.

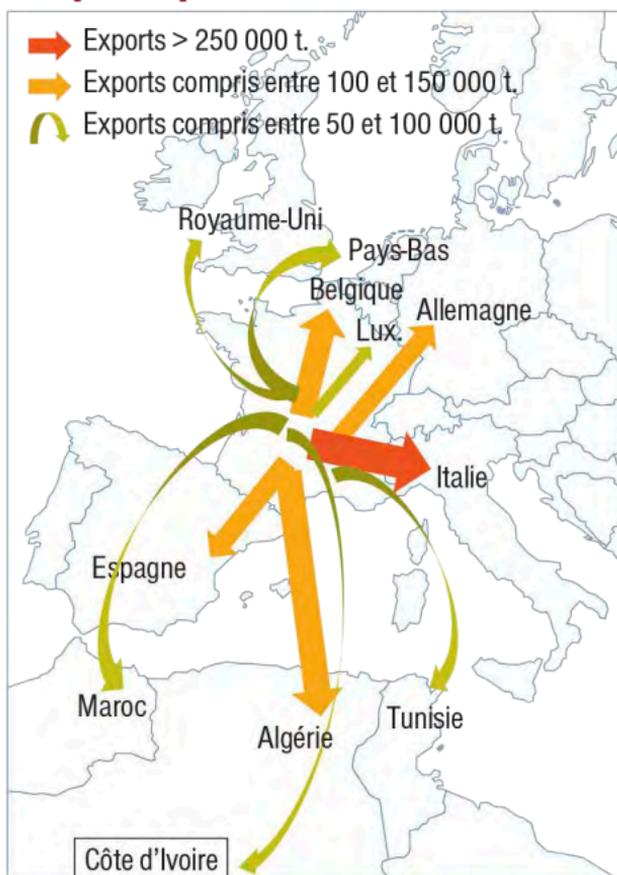
L'export des grains, qui draine l'équivalent de 70 % des ressources disponibles, reste le premier débouché du blé dur français. Sur la période 2013-2015, 70 % de ces exportations sont allées vers des pays de l'Union européenne (*figure 1*) ; l'Italie et le Benelux se partagent quasiment les deux tiers des exports français intra UE. (Sur la période 2003-2012, le débouché UE oscillait entre 40 et 60 % des exportations totales de blé dur.)

© P. Boulén - Grand Port Maritime, Rouen

**Environ 70 % de la production française est exportée, principalement vers l'Europe et l'Afrique du Nord ; le reste est écoulé sur le marché intérieur, pour la semoulerie.**



## EXPORTATIONS : l'Italie est l'un de nos principaux acheteurs



**Figure 1 : Principales destinations du blé dur français (moyenne sur 2013-2014-2015).** Source : Arvalis d'après FranceAgriMer.

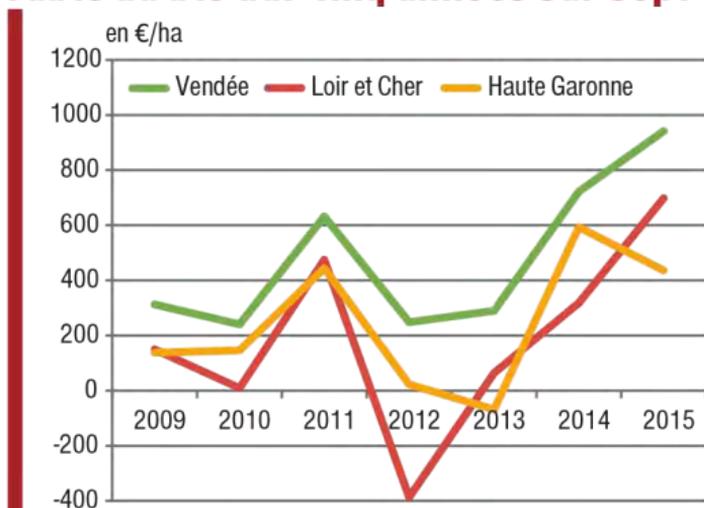
Hors Union européenne, la destination majoritaire reste l'Algérie, même si, par rapport à 2008-2012, les tonnages ont été divisés par 3,5 notamment au profit des blés durs canadien et mexicain. Les usages domestiques sont dominés par la semoulerie française, qui transforme autour de 550 000 t/an (moyenne 2013-2015) ; ce débouché reste très régulier et représente 25 à 35 % de la collecte depuis plus de dix ans.

## Une rentabilité actuellement supérieure à celle du blé tendre

La valorisation de la récolte française de blé dur est fortement dépendante (outre sa qualité intrinsèque) du prix pratiqué sur le marché mondial, et donc des conditions de production du Canada notamment, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Sur la période 2009-2015, pour trois départements représentatifs de la production française (Haute-Garonne, Loir-et-Cher et Vendée), le différentiel de marge brute entre le blé dur et



## RENTABILITÉ : un différentiel favorable au blé dur cinq années sur sept



**Figure 2 : Évolution du différentiel de marge brute Blé dur - Blé tendre.** Source : observatoire Arvalis-Unigrains à partir de données CerFrance.

le blé tendre est resté positif (et donc favorable au blé dur) au minimum cinq années sur sept, avec des valeurs moyennes allant de +200 à +500 €/ha selon les départements (figure 2). Ce différentiel de marge est fortement corrélé au différentiel de prix entre les deux cultures : +50 €/t pour le blé dur – un montant qui apparaît comme le minimum nécessaire pour que cette culture dégage une rentabilité supérieure au blé tendre. Le différentiel de rendement et de charges opérationnelles explique pour une moindre part ces résultats.

L'intérêt économique comparatif de la culture du blé dur sur le moyen terme existe mais reste très variable en intra et interannuel. Ceci s'explique notamment par la volatilité importante des prix, liée aux caractéristiques propres de ce marché ; la dissymétrie entre l'offre et la demande peut être très importante du fait du petit nombre d'acteurs sur le marché. Toutes les mesures (contractualisation, approvisionnement régulier du marché, connaissance des coûts de production, régularité de la qualité...) atténuant ce risque de prix seront des gages de réussite et de développement pour la filière blé dur dans l'avenir.

[1] Moyenne 2013 à 2015.

Yannick Carel - y.carel@arvalis.fr  
ARVALIS-Institut du végétal

Les stocks des principaux exportateurs pourraient se réduire en 2017-2018, mais le ratio stocks/consommation resterait supérieur à 30 %.